

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Soutenez notre
développement !

ELISA Aerospace **poursuit son développement et les formations évoluent continuellement** pour rester en adéquation avec les compétences des métiers de demain.

Verser sa Taxe d'Apprentissage à ELISA Aerospace **c'est contribuer à la réussite des étudiants** et leur permettre de **faire de leur passion, un métier**. Depuis sa création, ELISA Aerospace s'efforce par son programme pédagogique de proposer une formation de haut niveau pour **répondre à vos besoins actuels et vos futurs défis**.

Diplôme d'Ingénieur des Sciences Aérospatiales



Aéronautique



Spatial



Systèmes
embarqués

Bachelor Sciences et Ingénierie Industrie des Transports



Usine 4.0



Produits et
procédés



Systèmes
embarqués
et robotique

ELISA AEROSPACE, C'EST...

Une école à
taille humaine

525

étudiants en 2021-2022

Une école de
passionnés

66 %



des diplômés travaillent
dans le domaine de
l'aéronautique

20 %



de femmes à ELISA
Aerospace en 2021-2022

16 %



des diplômés travaillent
dans le domaine du
spatial

Des campus tournés
vers l'Europe

2

établissements au
cœur de l'industrie des
Transports : Saint-Quentin
et Bordeaux

Des formations
professionalisantes

70 %



des élèves ont signé un
contrat de travail avant
l'obtention du diplôme

ELISA AEROSPACE IMPLIQUÉE DANS LES
TRANSPORTS DU FUTUR : AÉRONAUTIQUE, SPATIAL,
NAVAL, FERROVIAIRE ET AUTOMOBILE

La qualité de la formation est reconnue par des labels, des accréditations et l'appartenance à des réseaux prestigieux



Destiner vos 13 % libératoires de votre Taxe d'Apprentissage à ELISA Aerospace, c'est **nous accompagner dans notre trajectoire d'excellence et oeuvrer au développement de la mobilité du futur.**

- A verser directement à ELISA Aerospace sans passer par un intermédiaire
- A verser entre le **1er janvier et le 31 mai 2022**
- **Par virement ou par chèque** à l'ordre d'ELISA Aerospace
- Un reçu vous sera transmis par nos soins

UAI 0022134J

ELISA Aerospace Hauts-de-France
48 rue Raspail
02100 Saint-Quentin

Collectée pour les deux campus

POURQUOI VERSER

SA TAXE À ELISA AEROSPACE ?

- Participer à l'enseignement et à la recherche au plus haut niveau,
- Garantir une formation de qualité à nos étudiants, vos futurs talents,
- Soutenir la mise à niveau de nos outils pédagogiques,
- Maintenir un partenariat durable avec nos écoles.



**ENSEMBLE CONSTRUISONS,
L'AVENIR DES TRANSPORTS !**

Chantal de Turkheim
Directrice Générale ELISA Aerospace



COMMENT VERSER

SA TAXE À ELISA AEROSPACE ?

► **Par virement :**

SWIFT BIC : NORDFRPPS
IBAN : FR76 3007 6023 1311 7659 0020 019
Référence du virement : TA2022 - votre n° de SIRET

► **Par chèque :**

À l'ordre d'ELISA Aerospace
Pour faciliter votre versement, un bordereau est disponible :
- sur notre site internet, dans l'onglet « Entreprise »,
et la page « Taxe d'Apprentissage »
- ou téléchargeable via le lien suivant :
<https://bit.ly/3z0l6a1>

À adresser à ELISA Aerospace
Relations Entreprises
48 rue Raspail, 02100 SAINT-QUENTIN

CONTACT

ELISA AEROSPACE VOUS REMERCIE PAR AVANCE DE VOTRE SOUTIEN !



Delphine MAREST
Chargée des relations entreprises
d.marest@elisa-aerospace.fr
03 23 68 06 11